

BOULANGÉ (LE) (*Paul-Jean-Auguste*),
Agent de société (Auvelais, 28.3.1866 — Hal, 5.
9.1903).

Ayant commencé ses études de droit, il les abandonna pour accepter un poste au service des contributions. Alors qu'il atteignait sa 24^e année, la S. A. B. lui proposa une place d'agent au Congo ; Le Boulangé accepta.

A bord du *Kinsembo*, il quitta Anvers le 11 mai 1890, débarqua à Matadi le 16 juin et fut appelé aux fonctions de chef des transports pour la rive Nord du fleuve à Vivi. Rentré en mai 1892, il repartait le 10 octobre, séjourna quelques mois à Kinshasa, puis à Luvituku, d'où la société qui l'employait l'envoya pour un an à Luebo, chargé de la direction d'une factorerie. Agent actif et zélé, il donna pleine satisfaction à ses chefs. Revenu en Europe en octobre 1894, il perdit son père et les circonstances familiales lui firent renoncer à l'espoir de retourner en Afrique. Les affaires commerciales auxquelles il s'intéressa par la suite l'amènèrent cependant à faire encore un voyage lointain en Colombie, puis il rentra définitivement en Belgique (1897) pour entrer au service de la Société franco-belge *Établissements de la Croyère*. Ses années passées au Congo comptaient pour lui comme les meilleures de sa vie ; sa santé le condamnant quelquefois à l'inaction, il avait donné sa collaboration à la rédaction de la *Tribune Congolaise* dans laquelle, conteur charmant, il entreprit d'écrire ses *Souvenirs*, qui furent très appréciés des lecteurs (1902-1903).

11 avril 1953.
M. Coosemans.

Tribune cong. 10 septembre 1903, p. 1 ; 17 septembre 1903, p. 1 ; 15 mars 1926, p. 1.